



# Brocante Musicale

27 septembre 2025



Place Jeanne Hachette 60000 BEAUVAIS

## BULLETIN INSCRIPTION Particulier

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal & Ville.....

Téléphone.....

E-mail.....@.....

N° carte d'identité .....

Délivrée par ....., le ...../...../.....

Immatriculation du véhicule .....

Produits principaux proposés :.....

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagée (article R32-9 du Code Pénal)
- De ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

### **Réservation : (A renvoyer avant le 1<sup>er</sup> Septembre)**

-  Réservation gratuite et sans engagement sur le stand éphémère pour la vente de peu de matériel (1 instrument, 1 sono, 1 ampli, quelques jeux de lumière... par ex.) (Pas de Caution, Pas de participation financière)

-Réservation Gratuite de..... Mètres linéaires avec mon propre matériel (si barnum : Poids obligatoires !) (**Caution de 60€ demandée pour la réservation rendue de jour de l'installation**)

-Réservation de ..... Barnum (s) 3m x 3m (1 fond, 1 table et 2 chaises inclus) avec **participation financière de 15€** sous forme de don au ROTARY permettant le bénéfice d'une réduction d'impôts soit.....€

-Demande de matériel en sus : .....Table,.....Chaise,.....Grille d'expo. avec **participation financière de 5€** pour chaque article sous forme de don au ROTARY permettant le bénéfice d'une réduction d'impôts soit .....

Ci-joint le règlement de ma participation financière totale (Barnums + matériel) .....

Ci-joint le règlement de ma Caution de **60€** pour toute demande de matériel et/ou réservation simple

Je souhaite un CERFA : OUI – NON

Fait à ....., le ..... /..... /.....

Signature

# RÈGLEMENT

Article 1 – La Brocante Musicale Broc'n Music est ouverte aux professionnels et particuliers et se déroulera sur la Place Jeanne Hachette de BEAUVAIS 60000.

Article 2 – La date de la Brocante est le Samedi 27 septembre 2025, de 09h00 à 18h00. Chaque exposant devra être muni d'une pièce d'identité ou d'une carte professionnelle afin de pouvoir remplir le cahier d'enregistrement.

Article 3 – La vente de boissons et la restauration sont interdites, et sont réservées uniquement à l'organisateur Rotary Club NewBees de BEAUVAIS

Article 4 – L'accès au stand en véhicule (voiture ou camionnette) est possible de 7h00 à 09h00. Pour des raisons de sécurité, les véhicules ne seront pas autorisés sur la place de 09h00 à 18h00. Les véhicules devront donc être sortis du périmètre AVANT 09h00 impérativement et ne seront autorisés à rentrer sur la place qu'APRES 18h00. Vous vous engagez à ne pas vider le stand avant 18h00 afin de préserver l'ambiance chaleureuse de la manifestation (Sauf cas d'Urgence).

Article 5 – L'emplacement devra être nettoyé avec obligation de ne laisser aucun détrit, carton ou autre.

Article 6 – L'organisateur Rotary Club NewBees de BEAUVAIS est le seul à pouvoir autoriser ou non un emplacement. L'inscription étant obligatoire, aucune autorisation ne sera délivrée le jour même. L'emplacement sera attribué par l'organisateur et ne donnera lieu à aucune discussion.

Article 7 – Chaque exposant apporte son propre matériel, l'emplacement étant délivré sans barnum, ni table, ni chaise. La réservation de ce matériel est possible et ne sera prise en compte qu'après réception du bulletin d'inscription dûment rempli.

Article 8 – Une caution de 60 € pour toute réservation d'emplacement, avec ou sans matériel (sous forme de chèque ou d'espèces). Elle devra être réglée pour que la demande soit acceptée. Le règlement de la caution sera payé séparément du don.

Article 9 – La caution pour matériel ne sera restituée qu'après rangement du stand et vérification par l'organisateur de l'état du matériel prêté. La caution pour l'emplacement simple sera restituée lors de l'installation du stand (présence effective constatée).

Article 10 – Aucune demande particulière (barnum, tables et/ou chaises supplémentaires, emplacement plus grand...) ne sera prise en compte le jour même.

Autorisation accordée le : .....Le Président du Rotary Club NewBees

Le Président du Rotary Club NewBees

C.T.T.H. Rue Pinçonlieu 60000 Beauvais

Mail : [brocnmusic@gmail](mailto:brocnmusic@gmail) tel : 07 52 02 51 09

Rotary   
Club de Beauvais NewBees